

RAPPORT N°180 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 25 MAI 2019

Ce rapport de SOS-Torture/Burundi couvre la période du 18 au 25 mai 2019 concernant les cas de violations et atteintes aux droits de l'homme au Burundi.

Au moins trois (3) personnes ont été assassinées au cours de la période dans différentes localités. Les victimes sont des membres des forces de défense et de sécurité, deux (2) agents de police et un (1) militaire. Un autre homme a échappé à une tentative d'assassinat dans la province Cibitoke.

Le rapport évoque aussi treize (13) cas d'arrestations arbitraires. Les victimes sont des membres de l'opposition, parti CNL essentiellement, mais aussi un commerçant ainsi qu'un enseignant. Ces deux (2) dernières personnes ont été arrêtées sur ordre du gouverneur de Makamba. En plus de ces arrestations, d'autres membres de l'opposition ont été passés à tabac par des miliciens imbonerakure.

1. Atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique

- Un agent de police a abattu le Brigadier de police Nicolas dans la commune Bwambarangwe, province Kirundo (nord du pays) le 19 mai 2019 dans la soirée. Des proches rapportent que l'auteur des tirs, surnommé *Mwarabu*, était l'agent de transmission de la victime.

Sos-Torture/Burundi note que la police de Bwambarangwe a annoncé l'arrestation de leur agent présumé auteur au cours de sa fuite. Cet agent surnommé *Mwarabu* a cependant été abattu à son tour par les policiers chargés de l'escorter jusqu'au parquet de Kirundo le 20 mai 2019. Ces agents de police ont déclaré que la victime venait de « sauter du véhicule » dans une tentative d'évasion. Sos-Torture/Burundi note pourtant que l'agent *Mwarabu* n'était pas armé et ne constituait pas un danger immédiat pour ses collègues, pouvant justifier cette exécution extrajudiciaire extraordinaire.

- Des individus non identifiés ont tenté d'assassiner Fabien Bihehero (70 ans) sur la colline Buzirasazi, commune Murwi, province Cibitoke (nord-ouest du pays) le 20 mai 2019 dans la soirée. Des proches rapportent que des individus armés de lances et de machettes ont pénétré son domicile et poignardé la victime.

Sos-Torture/Burundi note que M. Bihehero a été évacué agonisant vers un hôpital pour des soins. La police de Murwi n'a arrêté aucun suspect à ce jour. Des proches de M. Bihehero pensent que les criminels visaient son fils Patrice Nyabenda, représentant du parti UPRONA (mouvance présidentielle) dans cette commune.

- Un agent de la police a abattu Alexis Ndiwokubwayo sur la route nationale RN9 entre les communes Rugazi et Mutimbuzi des provinces Bubanza et Bujumbura le 22 mai 2019 dans la soirée. La victime est un militaire burundais. Des témoins rapportent qu'il était en tenue civile au moment d'être abattu par l'agent de police. L'auteur du meurtre fait partie de la garde du procureur de la République à Bubanza qui se déplaçait en voiture. La victime aurait coupé la priorité au véhicule du procureur avant d'être abattue.

Sos-Torture/Burundi note l'usage excessif de la violence pour une infraction routière mineure. L'auteur des tirs mortels n'a pas été appréhendé.



Alexis Ndiwokubwayo, militaire abattu par un agent de police

2. Atteintes au droit à la liberté et à la sécurité physique

- Des membres de la milice imbonerakure ont passé à tabac Antoine Rwasa, Jean Marie Bizimana, Christophe Ndikumagenge et Minani (surnommé *Kwanda*) sur la colline Murungurira, commune Ntega, province Kirundo (nord du pays) le 18 mai 2019. Des proches rapportent que ces hommes sont tous des membres du parti d'opposition CNL (Congrès National pour la Liberté) dirigé par le député Agathon Rwasa. Des témoins rapportent que les miliciens imbonerakure ont envahi les domiciles respectifs de ces membres de l'opposition ainsi que ceux de deux autres de leurs camarades qui ont fui à leur arrivée. Les personnes visées ont tenté de se défendre mais ont été maîtrisés et tabassés par une douzaine de miliciens imbonerakure.

Sos-Torture/Burundi note la violence de l'attaque menée par des membres de la milice du parti au pouvoir contre des membres de l'opposition. Les coups infligés ont entraîné l'hospitalisation de deux (2) parmi ces victimes. Des témoins rapportent également la présence de deux (2) agents de police qui accompagnaient et aidaient les miliciens lors de ces violences. Il s'agit d'une complicité flagrante des agents de l'ordre dans les exactions commises par les miliciens du parti au pouvoir. Sos-Torture/Burundi note qu'aucun des agresseurs ne fait objet de poursuites.

- Des agents de police ont arrêté Audace Barutwanayo sur la colline Nyamutobo, commune Gishubi, province Gitega (centre du pays) le 19 mai 2019. Il s'agit d'un membre du parti d'opposition CNL accusé d'avoir brûlé la clôture d'une propriété.

Sos-Torture/Burundi note que les proches de M. Barutwanayo s'inquiètent et dénoncent un montage visant à l'arrêter du fait de son appartenance à l'opposition.

- Des agents de police ont également arrêté Aloys Niyonkuru sur la colline Ngaruzwa, commune Ryansoro, province Gitega (centre du pays) le 19 mai 2019. Des proches rapportent que M. Niyonkuru est aussi un membre du parti d'opposition CNL. Il a été interpellé à la sortie de la messe.

Sos-Torture/Burundi note que le concerné n'a pas été notifié des raisons de son arrestation. Il s'agit d'une arrestation arbitraire menée sans mandat et laisse craindre des mobiles politiques.

- Des agents de police ont arrêté Marc Nsavyimana, Dismas Hakizimana, Gabriel Marimbu, Étienne Harushimana et Jean de Dieu Miburo dans la commune Gihanga, province Bubanza (ouest du pays) le 21 mai 2019. Toutes ces personnes sont des membres du parti d'opposition CNL accusés de tenir une réunion non autorisée.

Sos-Torture/Burundi note à nouveau des arrestations arbitraires visant des membres de l'opposition.

- Des agents de police ont arrêté Gérard Habarugira sur la colline Rubimba, zone et commune Kibago, province Makamba (sud du pays) le 21 mai 2019. Des témoins rapportent que l'ordre de l'interpeller émane du gouverneur de Makamba Gad Niyukuri qui s'était rendu sur la colline Rubimba pour une réunion de sécurité. Des proches rapportent que M. Habarugira est victime d'avoir porté plainte contre le chef de zone Kibago Phénias Kabura après que ce dernier l'ait tabassé et dérobé.

Sos-Torture/Burundi note une arrestation arbitraire et la complicité du gouverneur de Makamba dans les exactions commises par le chef de zone Kibago, tous deux membres du parti au pouvoir CNDD-FDD. Sos-Torture/Burundi note aussi l'inertie totale du parquet de Makamba qui n'a donné aucune suite à la plainte déposée par M. Habarugira.

- Des agents de police ont arrêté Gilbert Nahimana dans la commune Nyanza Lac, province Makamba (sud du pays) le 21 mai 2019. Il s'agit d'un enseignant du lycée communal Karobane (commune Nyanza Lac). Des proches rapportent que l'ordre de l'arrêter a été donné par le gouverneur de Makamba, Gad Niyukuri. Le directeur du lycée accuse M. Nahimana d'avoir refusé d'enseigner le cours de physique. Des proches rapportent que le concerné a expliqué n'avoir pas les compétences pour le faire, n'ayant pas vu ce cours durant son cursus académique.

Sos-Torture/Burundi note une arrestation arbitraire et abusive. Le gouverneur de province abuse de son pouvoir pour s'immiscer dans une affaire qui n'a rien de pénal.

- Le chef du service national des renseignements de la province Bururi a arrêté Emmanuel Nduwimana (15 ans), Bruce Dushime (16 ans), Técie Tychique



SOS – Torture/Burundi

Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi

Mutumwa (16 ans) et Faustin Igiraneza (16 ans) dans les enceintes du lycée communal Kiremba, province Bururi (sud du pays) le 23 mai 2019. Ces enfants sont accusés de « gribouillage » de la photo du président burundais Pierre Nkurunziza dans les manuels scolaires.

Sos-Torture/Burundi note des arrestations arbitraires pour une situation où le règlement scolaire aurait suffi pour sanctionner les fautifs. Le gouverneur de la province Bururi est intervenu pour faire libérer ces élèves « faute de preuve » ; la libération a été effective le 24 mai 2019. Ce n'est pas la première fois que des services de sécurité s'en prennent à des enfants pour les mêmes motifs.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat du Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.